

MODULE DIN

GZE0005



CONTENU

- 1 module Esclave DIN
- 1 guide de démarrage rapide


CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

- Pilotage d'une ligne en sortie (phase commandée) (Puissance maximale admissible 16A / 3600 Watts)
- Programmation par tranche de 15 minutes
- Stockage de 40 jours d'historiques de consommation (Données cryptées et sauvegardées en local)
- Bouton-poussoir en façade avec fonctions avancées
- LED d'indication d'état
- S'intègre dans les tableaux et sur rails DIN standards
- Dimensions (L x P x H) : 54 x 62 x 86mm (équivalent 3 modules)
- Poids : 143g

CONNECTIQUE

- 2 borniers à vis de 2 contacts
- Diamètre maximum du fil 2,5mm²

ALIMENTATION

- 110-230V ~ 50/60 Hz
- Classe II 
- Charge maxi. 16A

CONDITIONS D'UTILISATION

- Utilisation en intérieur (IP20)
- Température de 0 à +45°C
- Humidité de +5 à +85% sans condensation
- Altitude +2000 mètres maxi.

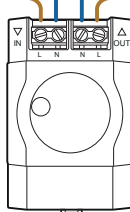
COMMUNICATION ESCLAVE / MAÎTRE

- Module radio intégré basé sur la norme IEEE 802.15.4 fréquence 2,4 GHz (Maître non fourni)
- Portée théorique : jusqu'à 300 mètres en champ libre et 100 mètres en milieu contraint (sous conditions et en mode relais)

INSTALLATION DU PRODUIT

- Ce produit doit être installé par un professionnel habilité
- Nécessite l'acquisition préalable d'un boîtier Maître

IN N L  OUT



GARANTIE

- 1 an retour atelier
- 2 ans après enregistrement sur support.greenpriz.com
- Assistance téléphonique constructeur en France
- Extensions de garantie à 3, 4 ou 5 ans en option

Brevets, dessins et modèles déposés - Copyright © 2014 GreenPriz S.A.S. Tous droits réservés.

Photos, informations et spécifications non contractuelles et susceptibles d'être modifiées sans avertissement préalable. Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite.

ASSISTANCE TECHNIQUE AU
0 892 492 000 (0,336 € TTC/min)^{*}
Depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel

PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.GREENPRIZ.COM

GREENPRIZ ET MYGREENPRIZ SONT DES MARQUES ENREGISTRÉES DE GREENPRIZ S.A.S. LES AUTRES NOMS DE MARQUES ET DE PRODUITS SONT DÉPOSÉS PAR LEURS PROPRIÉTAIRES RESPECTIFS.

